Assistant Agence comptable

Ref : 2026-2468138

Fonction publique
Fonction publique de l'État

Employeur
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)

Localisation
60 Avenue de Constantine, 38100 Grenoble, France

Domaine : Finances publiques

Date limite de candidature : 12/11/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels		**Nature du contrat** Non renseigné	**Expérience souhaitée** Confirmé
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	**Catégorie** Catégorie B (profession intermédiaire)	**Management** Non	**Télétravail possible** Oui

Vos missions en quelques mots

Missions et activités principales :
Imputation des encaissements du compte DFT dans les différents comptes comptables. Saisir les écritures comptables (encaissements, dépenses) dans PEP (logiciel comptable).
Prendre en charge les DP, DVD, OR, DRV, DRR en vérifiant les pièces justificatives pour passer les écritures comptables y afférentes dans le logiciel PEP
Contrôler journalièrement et en fin de mois les encaissements dans les comptes comptables et vérifier avec les états du logiciel
Gestion des immobilisations
Déclarations de TVA, d'honoraires
Opérations de fin d'exercice
Participation au CIC (fiches procédures)
INFINOE

Profil recherché

Compétences techniques :
Connaitre les règles de la comptabilité publique et avoir des notions juridiques sur les marchés publics
La connaissance des logiciels métiers : PEP, PEP Immos, Chorus-pro, Taïga, interface du commerçant (TPE))
Savoir-faire :
Savoir hiérarchiser les priorités dans un contexte d'agence comptable en adjonction de service
Maitriser les logiciels spécifiques et bureautiques
Savoir rendre compte à sa hiérarchie
Compétences comportementales :
Être rigoureux, fiable et disponible
Sens de l'organisation, esprit d'initiative, réactivité et sens des responsabilités
Discrétion et respect de la confidentialité
Respecter le calendrier lié aux opérations comptables
Contrainte aux opérations de fin d'exercice

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

drh@grenoble.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.
Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.
Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Nous rejoindre, c'est vouloir évoluer au sein d'une structure et une ville dynamiques et attractives.
C'est également bénéficier de

Une possibilité de télétravail jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service, après 3 mois
Une flexibilité d'organisation du temps de travail (temps journalier et organisation hebdomadaire), selon les nécessités et l'organisation du service
Une prime annuelle pour les agents non titulaires, un régime indemnitaire pour les titulaires. 10 à 12 semaines de congés selon l'organisation choisie (vacances universitaires)
Complémentaire santé obligatoire (participation employeur)
Un remboursement partiel de frais de transport en commun à la hauteur de 75 % cumulable avec le forfait mobilité durable (montant maximal 300 €)
Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents
Une politique active en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents contractuels relevant du groupe d'emploi 2 défini par la circulaire Albanel

Statut du poste

Vacant à partir du 01/02/2027

Métier de référence

Chargée / Chargé de la comptabilité publique

Qui sommes nous ?

L'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Établissement composante de l'Université Grenoble Alpes, elle accueille environ 950 étudiants encadrés par 240 enseignants et intervenants aux profils très variés, ainsi qu'une équipe administrative et technique de 50 personnes.

L'ENSAG se démarque par ses activités de recherche via ses 3 unités comptant près d'une 50 aine de doctorants. Membre-fondateur des Grands Ateliers et d'Amàco à Villefontaine, elle permet un enseignement professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

L'ouverture internationale est également une des forces de l'établissement avec près de soixante accords. Au-delà des mobilités, ces partenariats débouchent sur de véritables coopérations scientifiques et pédagogiques.

L'école a inscrit la problématique du développement durable dans son projet d'établissement, afin de former des architectes critiques et constructifs, prêts à relever les défis de l'évolution des métiers avec pour objectif la formation d'architectes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société.
Sous l'autorité de l'agent(e) comptable en adjonction de service une demi-journée par semaine, l'assistant(e) assure l'exécution de la gestion comptable, financière et administrative. Il est l'interlocuteur(rice) permanent auprès du service financier (3 agents). Le budget de l'ENSAG impose de connaitre toutes les opérations techniques d'une agence comptable.
Ses principales missions consisteront à prendre en charge les écritures de dépenses, de recettes et de DVD ainsi que le suivi quotidien du compte DFT.

Le suivi juridique et l’actualisation des nouvelles procédures comptables imposées par le Ministère de l’Economie et des Finances (INFINOE, facturation électronique, CIC, etc…).
Liaisons hiérarchiques : Agente comptable
Liaisons fonctionnelles : Direction, responsable de service, personnels administratifs et enseignants